



## « bilan des 1<sup>ers</sup> SIP »

# Le décalage entre la DG et la réalité des services se creuse !

Convoqué le 30 juin 2009, le groupe de travail « bilan des 1<sup>ers</sup> SIP » devait répondre aux nombreuses questions et revendications que l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires avait énumérées (Unitaire n°140). Décevant, le directeur général s'est contenté de rappeler les grands principes de sa fusion, de s'autosatisfaire des 1<sup>ères</sup> réalisations. Plus positif, le Directeur Général a confirmé l'arrivée de 200 agents de catégorie C supplémentaires au 1<sup>er</sup> septembre et s'est engagé à porter auprès du Ministre le nécessaire élargissement du nombre de SIP.

### Faux bilan et vraies revendications !

Après l'examen du bilan de la première vague de SIP, l'administration devait en tirer des pistes d'amélioration pour les suivants. Mais le bilan présenté étant tellement loin de la réalité vécue par les agents (il n'y avait de surcroît aucun élément sur l'expérimentation des Pôles de Recouvrement Spécialisés à Blois et Bordeaux !), l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a dénoncé ce faux bilan et a rappelé ses revendications :

- sur les emplois nécessaires pour assurer toutes les tâches du SIP,
- sur la création de CDI et le découpage des grosses structures,
- sur le fonctionnement du SIP (non polyvalence assiette-recouvrement, secteurs fonciers),
- sur l'implantation de postes d'Inspecteurs pour renforcer les besoins techniques,
- sur la cartographie précise des emplois,
- sur l'amélioration de la qualité de l'accueil (périmètre, emplois, affectation, locaux...).

La 2<sup>ème</sup> vague de SIP est fixée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2009 alors que l'administration affirmait en janvier dernier que l'automne est le plus mauvais moment pour l'installation des SIP.

### Gros problèmes, mais pas de solutions !

Concernant l'accueil téléphonique par exemple, l'administration n'a aucune idée convaincante pour offrir un service de qualité aux contribuables. Les polyvalences forcées, les déssectorisations et la suppression des « portefeuilles de gestion », bref, toutes les restructurations qui désorganisent le travail en CDI, conduisent aujourd'hui à une situation ingérable en matière d'accueil téléphonique.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a déclaré que le problème n'est pas tant « *quel est le numéro de téléphone à indiquer au public ?* » mais plutôt « *y a-t-il assez d'agents pour décrocher et répondre correctement ?* ».

Autre sujet, le remplacement des agents du recouvrement lorsqu'ils ne sont que un ou deux dans un SIP et donc susceptibles d'être absents en même temps. En réponse à notre inquiétude de voir la charge de travail supplémentaire retomber sur les agents d'assiette (seuls présents), le directeur général propose deux solutions :

- lorsque l'absence est de longue durée, le recours à l'ERD (équipe de renfort Départementale) ou l'ERR (équipe de renfort à la résidence) sera sollicité,
- pour une courte période, c'est l'adjoint au responsable de SIP qui effectuera le recouvrement !

Ces deux hypothèses sont aberrantes car dans le 1<sup>er</sup> cas, les agents de l'ERD ou l'ERR sont déjà fortement mobilisés pour les autres postes comptables et plus particulièrement pour le renfort au Secteur Public Local qui en a bien besoin (déploiement Hélios, confection des comptes de gestion,...), et dans le 2<sup>ème</sup> cas, il semble ridicule de demander à un A ou un A+ de faire «le bouche trou» en cas de besoin.

## **Embauches et création de services à taille humaine !**

En rupture avec les pratiques de l'ex-DGI et de l'ex-DGCP, le Directeur général a reconnu l'existence de marges de gestion entre les emplois budgétaires et les embauches. 200 agents C supplémentaires seront donc recrutés dès septembre 2009, suite à la demande répétée de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires pendant plusieurs mois, ce qui permettra à certains services, notamment en région parisienne, de voir arriver «des bras» dès la rentrée sur des postes vacants depuis bien trop longtemps.

D'autre part, le directeur général n'est plus hostile à découper des gros CDI, (à condition que cela n'aboutisse ni à des cellules recouvrement trop petites, ni à la déclassification indiciaire du poste comptable !) et s'engage à étudier la création de CDI. Il va demander aux directeurs locaux de lui transmettre un rapport dès cet été.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires se félicite d'avoir fait ouvrir ce chantier après des années fortement marquées par des fermetures de sites à l'ex-DGCP qui se poursuivent et par des fusions de services à l'ex-DGI. Pour le service public et pour les conditions de travail des agents, l'Union va pousser encore davantage pour obtenir de véritables structures à taille humaine (création de CDI en zone suburbaines, découpage de méga SIP, création de SIE et de SIP là où ne subsistait plus qu'un CDI/recette) sans oublier l'arrêt des suppressions de trésoreries.

**Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, les légères remises en cause des politiques précédentes (de l'ex-DGI et de l'ex-DGCP) en matière de recrutement et de maillage territorial (taille des SIP, création de CDI) ne sont qu'une première réponse à nos demandes réitérées depuis plusieurs mois.**

**Pour défendre le service public et tous les agents de la DGFIP, il est plus que jamais utile et nécessaire d'agir pendant et après l'été.**

Paris, le 3 juillet 2009